

Mesures de sécurité visant les réservoirs de stockage de propane avant et après une inondation

Des réservoirs de stockage de propane sont utilisés dans de nombreuses fermes et on peut aussi en trouver en ville et dans des zones résidentielles éloignées sur toute la plaine d'inondation. Ils peuvent devenir extrêmement dangereux, en particulier pendant une inondation. Les risques comprennent l'émission de gaz inflammable dans l'atmosphère, des risques d'incendie, d'explosion et des dommages mécaniques causés par des réservoirs à la dérive. Afin de réduire le risque lié aux réservoirs de stockage de propane, avant et après une inondation, il convient de suivre les procédures indiquées ci-dessous, à l'intérieur et à l'extérieur des zones à l'abri des inondations. Elles sont particulièrement importantes si vous devez évacuer les lieux.

Avant une inondation :

- Les petits réservoirs de propane portables (pour le barbecue, réservoirs de VR, cylindres de 100 livres) doivent être entreposés dans des endroits surélevés et attachés pour ne pas partir à la dérive. Les robinets doivent être bien fermés pour que les réservoirs ne fuient pas.
- Ne laissez pas de réservoirs dans des hangars ou des bâtiments qui ne sont pas ventilés. La crue peut les entraîner vers l'aval.
- Il est conseillé de les enlever de la zone inondable.
- Les réservoirs portables plus gros et les réservoirs industriels sur roues doivent être débranchés, transportés dans des endroits surélevés et attachés pour ne pas partir à la dérive. Les robinets doivent être bien fermés pour que les réservoirs ne fuient pas. Il est conseillé de les transporter hors de la zone inondable.
- Pour les gros réservoirs de stockage qui sont utilisés et laissés branchés jusqu'à la dernière minute, il faut laisser le robinet d'alimentation fermé pour empêcher les fuites – les réservoirs qui sont encore branchés pourraient être emportés par la crue et commencer à fuir. Si vous en avez le temps, communiquez avec votre fournisseur de propane pour qu'il débranche le réservoir.
- Tous les gros réservoirs de stockage doivent être arrimés à une structure solide. Cela leur permettra de flotter, mais de rester sur la propriété. Voici d'autres suggestions : les fixer par des vis à un poteau d'ancrage, un arbre à proximité ou un bâtiment. Les liens doivent être assez longs pour que le réservoir ne soit pas maintenu sous l'eau et puisse flotter. Il est préférable d'utiliser des chaînes pour arrimer les réservoirs, mais vous pouvez aussi utiliser des cordes.
- N'attachez pas un réservoir à une colonne d'alimentation, car il pourrait la faire bouger ou tomber, ce qui pourrait provoquer une panne d'électricité. Tout contact avec une colonne d'alimentation pendant une inondation est extrêmement dangereux.
- Envisagez l'installation d'un ancrage permanent pour vos réservoirs afin d'éviter des problèmes lors de futures inondations.

Après une inondation :

- Examinez les réservoirs pour évaluer les dommages et les fuites. Vérifiez que les conduites d'alimentation ne sont pas bosselées, rompues ou débranchées, que les robinets ne sont pas brisés, etc.
- Communiquez avec un entrepreneur en propane pour faire l'inspection de tous les réservoirs et du matériel du système de distribution du propane avant de procéder au rebranchement et de l'utiliser.

-

- Utilisez **la ligne d'urgence sans frais** de Conservation Manitoba, **disponible 24 heures sur 24, à Winnipeg, en composant le 204-945-4888**, pour signaler la perte de produits ou des réservoirs manquants, ou la présence de réservoirs de propane sur votre propriété après une inondation.
- Pour plus d'information, veuillez communiquer avec le service d'urgence - produits dangereux de Conservation Manitoba en composant le 204-945-7025.

Avril 2009